

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00258 Numéro SIREN : 539 644 450 Nom ou dénomination : ANNONIM

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2017 sous le numéro de dépôt 4997

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/004997**
n° de gestion : **2012B00258**
n° SIREN : **539 644 450 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 02/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

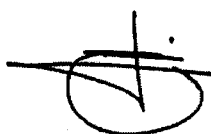
ANNONIM - Société par actions simplifiée
lieu-dit Les Six Chemins 07100 Annonay -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



338933

ANNONIM

SAS au capital de 160.736 euros
Lieudit Les Six Chemins
07100 ANNONAY

RCS AUBENAS 539.644.450

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

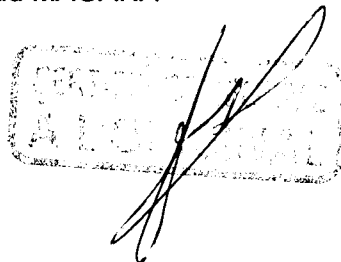
TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 qui s'élève à la somme de 25.470 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'il n'y a pas eu de dividende distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Le Président
La société RENEL
Représentée par M. Renaud MAGANA



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ANNONIM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>LIEUDIT LES SIX CHEMINS 07100 ANNONAY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>5 3 9 6 4 4 4 5 0 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	48 020	AC	24 441	23 578
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 170	AG	5 023	147
		Fonds commercial (1)	AH	183 813	AI		183 813
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	485 612	AQ	221 670	263 941
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	257 734	AS	106 269	151 465
		Autres immobilisations corporelles	AT	620 321	AU	284 491	335 829
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	1 600 671	BK	641 897	958 774
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33	BM		33
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	795 584	BU		795 584
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 891	BY	1 748	29 142
		Autres créances (3)	BZ	142 927	CA		142 927
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	8 129	CE		8 129
Disponibilités		CF	93 579	CG		93 579	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 538	CI		19 538	
	TOTAL (III)	CJ	1 090 683	CK	1 748	1 088 935	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 691 355	1A	643 645	2 047 710	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	2 212
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANNONIM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 736)			DA	160 736
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	646 176
	Report à nouveau			DH	(1 058 538)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(25 470)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(277 097)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	95
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	95
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 150 183
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	107 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	830 039
	Dettes fiscales et sociales			DY	206 091
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 604
	Autres dettes			EA	24 225
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 324 713	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 047 710	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 654 922
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	304 207	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ANNONIM							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	9 083 273	FB		FC	9 083 273	
	Production vendue	biens *	FD	8 153	FE		FF	8 153	
		services *	FG	125 447	FH		FI	125 447	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	9 216 873	FK		FL	9 216 873	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	34 023	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	7 764	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 335	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 259 996	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 940 073	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(96 802)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	8 690	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(33)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	941 184	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	62 175	
	Salaires et traitements*						FY	563 091	
	Charges sociales (10)						FZ	172 065	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*					GA	162 674
			- dotations aux provisions*					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 353
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	6 054	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 760 527		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(500 530)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	68	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	68		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	28 236	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	28 236		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 167)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(528 698)		

Désignation de l'entreprise <u>SAS ANNONIM</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	485 310	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	485 310	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 101	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	147	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 249	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	472 061	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(31 166)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 745 376	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 770 847	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(25 470)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 410	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Pénalités sur marchés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	6 336
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 244			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 520			
Autres charges	147			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		485 310		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANNONIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 047 710 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 25 471 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 à 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 31 166 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe : Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La SAS ANNONIM a bénéficié d'un abandon de créance de la SAS RENEL (holding) pour un montant de 425 000€.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	48 020			48 020
- Fonds commercial	183 813			183 813
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	237 004			237 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	483 312	2 300		485 612
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 482	45 253		257 735
- Installations générales, agencements aménagements divers	486 149	121 912		608 060
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 261			12 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 194 204	169 464		1 363 668
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 431 208	169 464		1 600 672

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		169 464		169 464
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		169 464		169 464
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	23 579	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	23 579	

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	183 813
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	183 813

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	19 180	5 262		24 441
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 360	663		5 024
Immobilisations incorporelles	23 540	5 925		29 465
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	175 902	45 769		221 671
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 753	34 517		106 269
- Installations générales, agencements aménagement divers	199 472	74 926		274 397
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 557	1 538		10 094
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	455 683	156 750		612 432
ACTIF IMMOBILISE	479 223	162 675		641 897

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 193 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 891	28 679	2 212
Autres	142 928	142 928	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 538	19 538	
Total	193 357	191 145	2 212
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a établir clients ttc	12 107
Fournisseurs - rrr à obtenir	681
Fourn.avoir à recevoir	42 000
Etat - produits à recevoir	8 408
Intérêts courus s/valeurs mobilière	18
Total	63 213

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 736,00 euros décomposé en 10 046 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	625		530		95
Total	625		530		95
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			530		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 324 713 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	304 207	304 207		
- à plus de 1 an à l'origine	845 976	176 186	657 161	12 629
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	106 817	106 817		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 040	830 040		
Dettes fiscales et sociales	206 091	206 091		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 604	6 604		
Autres dettes (**)	24 977	24 977		
Produits constatés d'avance				
Total	2 324 713	1 654 923	657 161	12 629
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	417 104			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	310 912			
(**) Dont envers les associés	751			

Charges à payer

	Montant
Fact.a rec. ttc four frais g.	89 647
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 497
Banque - intérêts courus à payer	2 978
Dettes provis. pr congés à payer	34 416
dettes.prov.paie divers	251
Charges sociales s/congés à payer	10 765
Charges sociales - charges à payer	12 313
Etat - autres charges à payer	2 110
tascom	25 645
Divers - charges à payer	5 600
Total	186 222

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 538		
Total	19 538		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	6 336	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 245	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 521	
Autres charges	148	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		485 311
TOTAL	13 249	485 311

La SAS ANNONIM a bénéficié d'un abandon de créance de la SAS RENEL (holding) pour un montant de 425 000€.
Ce montant a été enregistré en produits exceptionnels.

Annexe : Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Capital restant dû	843 480
Intérêts à échoir	46 789
Autres engagements donnés	890 269
Total	890 269
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	890 269

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 802 euros

Aucun engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite n'a été comptabilisé.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

« SAS ANNONIM »

Rue du Docteur Duret - Lieu-dit Les Six Chemins

07100 ANNONAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Frank LE TALLEC

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

SAS ANNONIM
Rue du Docteur Duret
Les Six Chemins
07100 ANNONAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur:

- ☛ le contrôle des comptes annuels de la société **SAS ANNONIM**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- ☛ la justification de nos appréciations ;
- ☛ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que :

- Les principes comptables retenus par votre société ne donnent pas lieu à diverses interprétation ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du Bilan et du Compte de Résultat,
- Il n'existe pas d'élément ou de décision intervenu au cours de l'exercice, dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir le lecteur, nous soit apparue importante,
- Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Toulon, 14 juin 2017

Frank LE TALLEC

Commissaire aux Comptes

Annexés au présent rapport:
Comptes annuels de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANNONIM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		LIEUDIT LES SIX CHEMINS 07100 ANNONAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 3 9 6 4 4 4 5 0 0 0 0 2 2		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	48 020	AC	24 441	23 578
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 170	AG	5 023	147
		Fonds commercial (1)	AH	183 813	AI		183 813
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	485 612	AQ	221 670	263 941
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	257 734	AS	106 269	151 465
		Autres immobilisations corporelles	AT	620 321	AU	284 491	335 829
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	1 600 671	BK	641 897	958 774	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33	BM		33
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	795 584	BU		795 584
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 891	BY	1 748	29 142
		Autres créances (3)	BZ	142 927	CA		142 927
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 129	CE		8 129
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	93 579	CG		93 579	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	19 538	CI		19 538	
	TOTAL (III)	CJ	1 090 683	CK	1 748	1 088 935	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 691 355	IA	643 645	2 047 710	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	2 212	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ANNONIM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 736)			DA	160 736
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	646 176
	Report à nouveau			DH	(1 058 538)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(25 470)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(277 097)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	95
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	95
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 150 183
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	107 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	830 039
	Dettes fiscales et sociales			DY	206 091
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 604
	Autres dettes			EA	24 225
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 324 713	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 047 710	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 654 922
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	304 207	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ANNONIM</u>							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	9 083 273	FB		FC	9 083 273
	Production vendue	biens *	FD	8 153	FE		FF	8 153
		services *	FG	125 447	FH		FI	125 447
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	9 216 873	FK		FL	9 216 873
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	34 023
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	7 764
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 335
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 259 996
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 940 073
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(96 802)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	8 690
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(33)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	941 184
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	62 175
	Salaires et traitements*						FY	563 091
	Charges sociales (10)						FZ	172 065
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	162 674
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	6 054
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 760 527
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(500 530)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	68
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	68
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	28 236
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	28 236
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 167)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(528 698)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise <u>SAS ANNONIM</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	485 310	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	485 310	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 101	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	147	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 249	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	472 061	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(31 166)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 745 376	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 770 847	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(25 470)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 410	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités sur marchés		6 336		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		5 244		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 520		
Autres charges		147		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			485 310	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANNONIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 047 710 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 25 471 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 à 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 31 166 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe : Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La SAS ANNONIM a bénéficié d'un abandon de créance de la SAS RENEL (holding) pour un montant de 425 000€.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	48 020			48 020
- Fonds commercial	183 813			183 813
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 171			5 171
Immobilisations incorporelles	237 004			237 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	483 312	2 300		485 612
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 482	45 253		257 735
- Installations générales, agencements aménagements divers	486 149	121 912		608 060
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 261			12 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 194 204	169 464		1 363 668
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 431 208	169 464		1 600 672

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		169 464		169 464
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		169 464		169 464
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	23 579	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	23 579	

Fonds commercial

31/12/2016

Éléments achetés	183 813
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	183 813

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	19 180	5 262		24 441
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 360	663		5 024
Immobilisations incorporelles	23 540	5 925		29 465
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	175 902	45 769		221 671
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 753	34 517		106 269
- Installations générales, agencements aménagements divers	199 472	74 926		274 397
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 557	1 538		10 094
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	455 683	156 750		612 432
ACTIF IMMOBILISE	479 223	162 675		641 897

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 193 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 891	28 679	2 212
Autres	142 928	142 928	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 538	19 538	
Total	193 357	191 145	2 212
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a établir clients ttc	12 107
Fournisseurs - rrr à obtenir	681
Fourn.avoir à recevoir	42 000
Etat - produits à recevoir	8 408
Intérêts courus s/valeurs mobilière	18
Total	63 213

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 736,00 euros décomposé en 10 046 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	625		530		95
Total	625		530		95
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			530		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 324 713 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	304 207	304 207		
- à plus de 1 an à l'origine	845 976	176 186	657 161	12 629
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	106 817	106 817		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 040	830 040		
Dettes fiscales et sociales	206 091	206 091		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 604	6 604		
Autres dettes (**)	24 977	24 977		
Produits constatés d'avance				
Total	2 324 713	1 654 923	657 161	12 629
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	417 104			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	310 912			
(**) Dont envers les associés	751			

Charges à payer

	Montant
Fact.a rec. ttc fourn frais g.	89 647
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	2 497
Banque - intérêts courus à payer	2 978
Dettes provis. pr congés à payer	34 416
dettes.prov.paie divers	251
Charges sociales s/congés à payer	10 765
Charges sociales - charges à payer	12 313
Etat - autres charges à payer	2 110
tascom	25 645
Divers - charges à payer	5 600
Total	186 222

Annexe : Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 538		
Total	19 538		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	6 336	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 245	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 521	
Autres charges	148	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		485 311
TOTAL	13 249	485 311

La SAS ANNONIM a bénéficié d'un abandon de créance de la SAS RENEL (holding) pour un montant de 425 000€.
Ce montant a été enregistré en produits exceptionnels.

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Capital restant dû	843 480
Intérêts à échoir	46 789
Autres engagements donnés	890 269
Total	890 269
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	890 269

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 802 euros

Aucun engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite n'a été comptabilisé.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.